

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
LA VIGNE AUX CHAMPS
2 RUE DES SABLES – 41140 THÉSÉE

COMPTE RENDU RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf février, à dix-huit heures quinze,
Le Comité Syndical, légalement convoqué le neuf février 2024, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de MONTHOU-SUR-CHER, sous la présidence de Monsieur MARINIER Jean-François.

Présents : MM. MARINIER Jean-François – BOUCHER Jean-Claude - CHARLUTEAU Daniel – ROSET Jean-Jacques – ARMAND Hubert - GILLET Jean-Luc – ALLION Gilles, Titulaires,

Excusés ayant donné un pouvoir : M. TROTIGNON Michel donne pouvoir à M. CHARTIN Joël, M. BRAULT Jean-Luc donne pouvoir à M. ROSET Jean-Jacques, M. LAVEYSSIERE Hervé donne pouvoir à M. GILLET Jean-Luc, Mme POUILLAIN Anne-Laure donne pouvoir à Mr ARMAND Hubert

Absents : M. YOUST Johnny,

La séance est ouverte à 18h15.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Hubert ARMAND est nommé secrétaire de séance.

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 DÉCEMBRE 2023

Les membres du conseil syndical valident le compte rendu du conseil du 19 Décembre 2023 dont l'ordre du jour était le suivant :

- Délibération – Création poste administratif
- Délibération – Autorisation de dépenses d'investissement
- Délibération – Mise en place de la prime inflation
- Bilan des impayés
- Projet d'interconnexion avec le SIAEP de Saint Aignan sur Cher
- Point technique
- Questions diverses

ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Les comptes de dépenses et recettes de fonctionnement sont à l'équilibre avec un budget pour 2024 de 1 356 118,99€.

Les comptes de dépenses et recettes d'investissement sont à l'équilibre avec un budget pour 2024 de 1 705 982,93€.

L'excédent 2023 est présenté comme ci-après :

	Recettes	Dépenses	Excédent
Fonctionnement	1 479 189,00€	1 212 944,71€	266 244,29€
Investissement	598 859,96€	419 145,50€	179 714,46€

Les dépenses d'investissement prévu sur le budget 2024 vont s'étaler sur le budget 2025 pour demandes d'appels d'offre et subvention.

Pour les aspects techniques, le directeur technique a présenté un tableau récapitulant toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

DÉLIBÉRATION – INTERCONNEXION AVEC SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

Le SIAEP de la Vigne au Champs « Collectivité Vendeuse » et le SIAEPA de Saint Aignan – Seigy « Collectivité Acheteuse » ont décidé d'une convention pour la fourniture en eau potable. L'eau sera livrée entre Intermarché et le Bœuf Couronné, rue André Boulle à Noyers-sur-Cher vers les vaux de Chaumes en passant sous le cher et en traversant le parc du château.

Le prix du m3 négocié est de 0,75€.

Le SIAEPA de Saint Aignan – Seigy prendront à leur charge tous les travaux, qui seront prévus en 2025.

RENOUVELLEMENT DE 2 VÉHICULES

Le Crédit Agricole ainsi que la Caisse d'Épargne ont été sollicités pour des offres de prêts à hauteur de 85 000€ sur 5 ans pour l'achat de deux véhicules ainsi que leur agencement. Ci-après le tableau récapitulatif des offres :

	Taux	Mensualités	Coût du crédit	Mensualités
Caisse d'Épargne	4,12%	4724,54€	9 490,80€	Trimestrielle
Crédit Agricole	4,12%	4724,54€	9 490,80€	Trimestrielle
Crédit Agricole	4,18%	19 189,96€	10 949,80€	Annuelle

Citroën a été retenu pour la fourniture du JUMPY et du TRAFIC, les véhicules sont en stocks. Les prix sont très intéressants du fait qu'ils soient en fin de série.

DÉLIBÉRATION – CRÉATION DE POSTE NON-PERMANENT POUR L'AGENT X.

Les membres du conseil syndical ont validé la création de poste non-permanent.

DÉLIBÉRATION – CONVENTION AVEC LE SDIS

Un courrier accompagné de la convention du SDIS sera envoyé à chaque Mairies afin qu'elles puissent délibérer pour l'entretien et la maintenance des poteaux incendie

DÉLIBÉRATION – CRÉANCES ÉTEINTES

Le SGC de Romorantin nous a transmis un nouvel état des sommes à admettre en non-valeurs.

Non-valeurs arrêtées à la date du :	N° de la liste	Exercices de prise en charge	Pièces présentées pour un montant de :
11/12/2023	3199384379	2022	2 pièces pour un montant de 98,70 €
28/11/2023	3201145454	2008	2 pièces pour un montant de 119,96 €
<u>TOTAL</u>	<u>218,66 €</u>		

Après concertation et à l'unanimité, les membres du conseil syndical acceptent la proposition du SGC de Romorantin-Lanthenay de passer ces montants en non-valeurs.

Un mandat sera émis en comptabilité au compte 6542.

DÉLIBÉRATION – PASSAGE AU TEMPS DE TRAVAIL A 90% POUR L'AGENT X.

Les membres du conseil syndical ont validé le passage du temps de travail de Monsieur X à 90%.

DÉLIBÉRATION – CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE PRESTATION – MÉDIATION DE L'EAU

Les membres du conseil syndical ont validé l'adhésion à la convention de partenariat et de prestation à hauteur de 250€ par ans, suite à la saisine d'un abonné concernant une contestation de consommation d'eau et de facturation.

DÉLIBÉRATION – MARCHÉ DE NOYERS-SUR-CHER

Après l'analyse des offres des entreprises, pour l'aménagement du centre Bourg de Noyers-sur-cher, les membres du conseil syndical ont validé l'entreprise AQUALIA pour la réalisation des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Vote du budget le 20 mars 2024 à 17h45 dans la salle du conseil municipal de MONTHOU SUR CHER.

La séance est levée à 19h30.